

## Plan directeur du plein air

---

### Activité de participation publique

#### Atelier d'échanges

##### **Période**

Le 23 mai 2023

##### **Lieu**

En ligne

##### **Participants**

Neuf participants de la Table de concertation en accessibilité universelle de la Ville de Québec en provenance des entités suivantes :

- Engrenage — Groupe de personnes âgées avec une certaine incapacité
- Comité d'action des personnes vivant des situations de handicap
- Regroupement des personnes handicapées visuelles
- Association des personnes avec une déficience de l'audition
- Regroupement des organismes de personnes handicapées de la Capitale-Nationale (ROP 03)
- Association de la défense des aînés
- Kéroul — Tourisme et culture pour personnes à capacité physique restreinte

##### **Activité réalisée à la demande du :**

Conseil municipal

---

### Description

Les membres de la Table de concertation en accessibilité universelle ont été invités à participer à un atelier d'échanges en ligne sur leurs aspirations en matière de plein air urbain. À la suite d'une courte présentation sur les objectifs du Plan directeur en plein air urbain, trois questions ont été posées :

- C'est quoi le plein air urbain pour vous, et quelle serait la situation idéale?
- Quels sont les freins pour l'accessibilité aux sites et aux activités sur place?
- Quels sont les éléments qui aideraient à améliorer l'accessibilité au plein air urbain?

## Résultats

Quatre thématiques prioritaires ont émergé. Résumé des échanges :

1. **Accès aux sites de plein air** pour du plein air de proximité et facile d'accès :
  - Plusieurs mentions concernant les difficultés d'accès aux bases de plein air et aux autres sites de plein air éloignés des centres urbains. Le transport adapté effectue un exercice de priorisation et les loisirs ne sont pas une priorité. La proximité est une notion importante.
  - Prémisse pour le plan : est-ce que le transport adapté est en mesure de s'y rendre? Quand mes amis m'invitent à aller à un site de plein air urbain, je dois refuser, car le transport adapté ne s'y rend pas.
  - Proposition d'intrant — étude pour l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite au sentier linéaire de la rivière Saint-Charles. Favoriser le plein air près de chez soi. Pour beaucoup de personnes à mobilité réduite, le parc Victoria, c'est ça le plein air. Il y a eu un travail de signalétique important. Les personnes à mobilité réduite ne souhaitent pas prendre deux heures de transport adapté pour aller à une activité en nature.
  - Aspect de spontanéité — facile à organiser quand c'est un parc de proximité, il est plus facile d'y aller spontanément.
  - Intégrer le document sur les freins à la participation sociale des personnes à mobilité réduite. Par exemple, si le temps de traverse n'est pas adapté ou s'il y a de la construction, je ne peux pas m'y rendre. Il y a des ponts à faire avec la mobilité active.
  - S'inspirer de ce modèle : [Microsoft Word — PLAN PDAU 2020-2024 abregé ill\\_VF.docx \(rtcquebec.ca\)](#)
  
2. **Parcs inclusifs qui répondent à différents besoins**
  - Les gens préfèrent des parcs de proximité — donc moins de wow, plus de « wo ». Préférence pour ajouter de petits trucs qui vont faire une différence, par exemple un appui-bras.
  - Ajout de bancs à intervalles réguliers avec espaces ombragés pour le repos des personnes âgées.
  - Le plein air, ça peut être juste de « chiller ». Aller se relaxer. Prévoir des espaces qui ne soient pas coincés entre le terrain de soccer et des enfants qui crient.
  - Ajout de points d'eau et de toilettes, comprenant une zone adaptée et conçue pour permettre aux personnes âgées, à mobilité réduite ou ayant des besoins particuliers de se changer avec dignité, évitant la nécessité de le faire au sol.
  - Prendre en compte le type de chaussée — le niveau de concassé des cailloux.
  - Faire des points communs pour les différentes demandes — ce qui convient aux aînés, mais aussi aux jeunes familles et à tout le monde finalement.
  - Des équipements adaptés. Par exemple, pour arbre en arbre, aucun enfant ne reste en bas lors d'une sortie scolaire.

- Être audacieux en matière d'architecture :



### **3. Communication et information**

- Enjeu de communication — connaître la planification des loisirs, de même que les activités qui sont proposées sur place, et savoir si elles sont adaptées. Ajouter l'accompagnement aux loisirs. Parfois les personnes sont accompagnées par leurs amis. Les personnes seules aussi doivent pouvoir accéder aux activités de plein air offertes.
- Guichet unique d'information pour ne pas avoir à chercher à gauche et à droite. Ça n'intéresse pas l'utilisateur de savoir qui est l'opérateur du site, il veut des services égaux partout [cette proposition faisait écho à une demande qui existe pour d'autres dossiers des loisirs]. Donner plus d'information sur les mesures d'accessibilité des sites va donner davantage envie aux personnes à mobilité réduite de s'y déplacer (considérant que c'est plus d'efforts pour eux s'y déplacer). Découvrir si le site est véritablement accessible ne relèvera pas du hasard.

### **4. Leadership en matière de signalétique**

- La signalétique en matière d'accessibilité universelle varie d'un site à l'autre, selon l'opérateur du site. Parfois, elle ne répond pas vraiment aux besoins; il faudrait uniformiser.
- La Ville pourrait prendre un leadership en matière de signalétique, car celle-ci varie d'un site à l'autre selon l'opérateur du site et ça complexifie la compréhension des informations. Pourrait devenir une condition pour l'octroi d'une subvention.

- Suggestion de Claude Lavoie (membre du comité exécutif responsable de l'accessibilité universelle) : que les organismes communautaires formulent un projet en ce sens et se proposent comme leaders, cela aurait plus d'impact.

**Autres observations clés :**

- Définition du plein air urbain : Reformuler l'énoncé « non-motorisé », car cela pourrait exclure les personnes se déplaçant en fauteuil roulant.
- Enjeu de protection de l'environnement versus l'impact d'un aménagement accessible — par exemple, une dalle de béton pour se rendre à une table de pique-nique
- Observations concernant les trottinettes : ne pas les considérer comme du plein air urbain; elles engendrent du chaos.
- La gestion des animaux : c'est effrayant de se faire sauter dessus par un chien. Et tout autant de rouler sur des excréments des animaux... qui se retrouvent sur les mains des personnes en fauteuil roulant. Une personne handicapée visuelle ne peut pas les éviter.
- Faire appel à l'expertise de l'Association québécoise pour le loisir des personnes handicapées, qui a un mandat spécifique en plein air.

---

## Prochaines étapes

Transmettre ce rapport au conseil municipal et à l'équipe de travail pour le plein air urbain

---

## Réalisation du rapport

### Date

Le 5 juillet 2023

### Rédigé par

M<sup>me</sup> Alexandra Mauger, conseillère en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne